

forme de carte par l'ARDA ces dernières années, montrent que le problème des faibles revenus se pose dans beaucoup de régions du Canada où le sol, le climat et les débouchés ne sont pas particulièrement favorables. Le programme normal de l'ARDA, comprenant la recherche, la modification de l'emploi du sol, le réaménagement agricole, l'assainissement et la conservation du sol et de l'eau, est bel et bien lancé. On peut prévoir que, bien appliqué, le programme fondamental de l'ARDA, ainsi que beaucoup de programmes connexes relatifs à la main-d'œuvre rurale, l'éducation et ainsi de suite, peuvent en quelques années régler le vaste problème des faibles revenus dans les régions rurales. Toutefois, il est évident d'après les données statistiques et les études détaillées que beaucoup de régions rurales ont des problèmes si graves dans le domaine économique, social et d'emploi des ressources, qu'il faudra prendre des mesures extraordinaires pour les régler.

Le fonds de développement économique des régions rurales est une de ces mesures extraordinaires. Il a été conçu comme dispositif spécial pour aider les régions où le développement rural exige la mise en œuvre de mesures cohérentes et de grande portée. J'aimerais parler en particulier de trois régions de ce genre dans l'Est du Québec, dans le Nord du Nouveau-Brunswick et dans la région d'entre les lacs au Manitoba.

Tout d'abord, dans cette région, il y a une vaste étendue d'environ 12,000 milles carrés, où la population de 61,000 hommes est relativement clairsemée. Cette région comprend des citoyens de diverses origines ethniques, venant principalement de l'Europe septentrionale et orientale, et aussi quelque 8,000 Indiens et métis. Ces gens s'occupent généralement de culture mixte, d'un peu d'élevage et de production laitière. Certains s'adonnent à la pêche dans le lac Winnipeg et les lacs voisins, et d'autres s'occupent de la production de gravier, de gypse et de pierre calcaire.

Sur les 3,346 exploitations agricoles de la région, seulement 8 p. 100 ont vendu annuellement pour plus de \$5,000 de produits; un tiers environ ont vendu de \$1,200 à \$2,500 de produits et les 40 p. 100 qui restent ont vendu pour moins de \$1,200 de produits annuellement. Ces chiffres se rapportent au recensement de 1961.

Quelque 3,200 hommes de la région sont employés comme pêcheurs. Durant les saisons de pêche de 1961 et 1962, ils ont écoulé pour un peu plus de 3.5 millions de dollars de poisson. Le revenu brut moyen de ces hommes a été de \$689.

[L'hon. M. Sauvé.]

• (3.50 p.m.)

D'après ces renseignements, on peut constater facilement que le niveau de vie est relativement bas en moyenne dans cette région. Depuis quelques années, le gouvernement du Manitoba exploite un programme de recherches très vaste et très complet dans la région interlacustre, et le gouvernement fédéral en acquitte tous les frais aux termes de l'ARDA. Le programme, dont le coût s'est élevé à environ \$400,000, a fourni des renseignements détaillés sur les ressources naturelles de la région. En outre, on a étudié en détail un grand nombre de projets visant la mise en valeur de la région et l'on a analysé les aspects économiques des entreprises en cause. On a porté une attention égale au problème sociologique très important que comporte la participation active des habitants à des programmes qui pourraient exiger d'eux un changement d'occupation ou un déménagement dans une autre région.

On pourrait résumer les résultats de ce programme de recherches en disant qu'il a révélé en détail les problèmes économiques et sociaux de cette région, problèmes si aigus que seul un programme important et complet de mise en valeur et d'adaptation des ressources peut donner à ces 60,000 citoyens canadiens une chance raisonnable de mener une vie fructueuse et satisfaisante. Rien de moins ne saurait procurer à la région un niveau appréciable de vitalité économique et de progrès social. C'est comme certains des antibiotiques modernes: une dose trop faible ne guérirait que les symptômes de l'affection pour un certain temps; l'affection réapparaît plus tard avec plus de virulence qu'auparavant.

Nous nous attendons à ce que le gouvernement du Manitoba demande à participer au fonds de développement économique rural afin de l'aider à financer l'important programme qu'il a prévu pour l'aménagement de la région des lacs. Nous ignorons encore les détails de ce programme, mais nous pensons bien qu'il améliorera foncièrement les régimes d'enseignement primaire et secondaire, l'instruction des adultes et la formation technique, perfectionnera le réseau de transport, favorisera l'expansion des programmes d'adaptation des ressources, des programmes d'exploitation des ressources et des mesures tendant à stimuler le commerce et l'industrie. Je puis assurer aux députés que traduites en actes, ces mesures dont je ne fais qu'une sèche énumération, ont une portée considérable. Ainsi, par exemple, le gouvernement du Manitoba a déjà constitué sept ou huit offices de développement régional dans la région interlacustre, afin de permettre